



# LE REBOISEMENT : UN PETIT COUP DE POUCE À DAME NATURE !



*La protection des très jeunes arbres lors des opérations de récolte forestière assure la régénération naturelle des forêts.*

Bien des gens croient qu'il est nécessaire de mettre un plant en terre chaque fois qu'un arbre est récolté. Faux ! Au Québec, plus de 80 % de la forêt se régénère de façon tout à fait naturelle. Après la récolte du bois, les jeunes pousses, qui ont été protégées lors de la coupe, grandissent et se développent rapidement, gorgées de soleil et d'espace. Il arrive cependant que, en raison de la mauvaise qualité du sol à certains endroits ou de la difficulté de quelques essences à se reproduire, on doive donner un coup de pouce à Dame Nature en procédant au reboisement.

Le reboisement consiste à planter des arbres là où il y a eu des perturbations, comme par exemple une épidémie d'insectes ou un feu ou à la suite d'une coupe, afin de reconstituer une forêt.

## AVANT DE REBOISER : LE CHOIX DES SEMENCES

Les cônes et les fruits de plus d'une trentaine d'essences résineuses et feuillues sont cueillis à travers les régions du Québec. Cette cueillette s'effectue en forêt, sur des arbres naturels exempts de maladies et d'insectes et dont les caractéristiques physiques sont les meilleures possibles ; on cueille aussi des cônes et des fruits sur des sites aménagés spécifiquement à cette fin par le ministère des Ressources naturelles.

La récolte terminée, les cônes et les fruits sont envoyés au Centre de semences forestières de Berthier pour traitement. Les graines sont par la suite distribuées dans les pépinières du Québec pour la production de plants. En général, ces semences retournent dans leur région d'origine ou sont utilisées à l'intérieur de la même région écologique. Elles sont donc adaptées au territoire ciblé pour le reboisement. Selon les essences et les méthodes de culture, la production de plants destinés au reboisement des forêts du domaine de l'État exige une période variant entre un an et quatre ans.





## LES ÉTAPES DE LA PLANTATION

### 1. LA PRÉPARATION DE TERRAIN

Souvent, il faut préparer le terrain avant la plantation. Le scarifiage est la méthode la plus utilisée pour réaliser cette opération. À l'aide d'un scarificateur on mélange le sol minéral et les débris de coupe avec la matière organique, afin d'offrir un sol plus riche. En déplaçant les branches et les autres débris, cette opération facilite la mise en terre et retarde la croissance des végétaux qui font concurrence aux jeunes plants.



### 2. LE REBOISEMENT

Le reboisement, c'est l'action de mettre en terre les jeunes plants d'arbres, que l'on appelle aussi les « les semis ». À l'aide d'une pelle adaptée, la personne qui reboise creuse un trou dans le sol et y dépose un plant. Les plants sont transportés dans des sacs attachés à la taille. En général, on plante un semis tous les deux mètres, bien que la distance varie selon l'essence.

Les plants utilisés lors du reboisement se divisent en deux groupes selon leur méthode de culture : les plants à racines nues et les plants en récipients.

La production de plants à racines nues (à gauche sur la photo) consiste à faire pousser des plants en pleine terre. Lorsqu'on extrait les plants du sol où on les cultive, une bonne partie de la rhizosphère (sol qui entoure les racines et qui renferme une multitude de micro-organismes) reste collée aux racines, ce qui assure aux plants une bonne reprise lors du reboisement. Ceci leur permet d'établir un bon contact avec le sol pour y puiser rapidement l'eau et les éléments nutritifs nécessaires à leur développement.



Depuis quelques années, la production de plants en récipients a gagné du terrain sur celle des plants à racines nues. L'utilisation de plants en récipients est favorisée pour plusieurs raisons : excellent taux de survie, mise en terre plus facile que les plants à racines nues, (productivité accrue), court délai de culture en pépinière (deux ans au lieu de quatre ans pour les plants à racines nues), prolongement de la période de reboisement, qui peut ainsi s'étendre jusqu'à la fin de l'été.

De plus en plus, on utilise des plants de fortes dimensions, que l'on désigne souvent par l'acronyme PFD. Ces plants plus gros ont de meilleures chances de vaincre la végétation concurrente, surtout au sud du Québec où elle est abondante. Compte tenu de l'interdiction d'appliquer des phytocides depuis 2001, les PFD possèdent des atouts majeurs.

### 3. LE SUIVI ET L'ENTRETIEN DES PLANTATIONS

Si, quelques années après la plantation, la végétation concurrente est trop forte et limite la croissance des arbres, on procède alors au désherbage ou au dégagement mécanique.

